

La Chaux-de-Fonds et Bellelay

Autor(en): **Courvoisier, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **9 (1958)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-392649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces fresques se composaient de quatre panneaux encadrés par des pilastres entourés de volutes. Sur les pilastres se détachent des figures nues décoratives dans le style de la Renaissance. Dans les panneaux, des inscriptions tirées des psaumes et se rapportant sans doute à la justice, occupent toute la surface. Les volutes appuyant les pilastres ressortent en couleurs vives rouges et jaunes. On savait qu'il y avait des inscriptions bibliques sur la porte de l'audience du lieutenant, le texte en a été conservé, mais elles ne semblent pas être celles qui ont été retrouvées. En 1635, P. Fresal a aussi peint un tableau qui n'a pas été identifié, il lui a valu la bourgeoisie gratuite. Le problème de l'identification de ces fresques et de leur conservation n'est pas encore résolu, vu leur état très fragmentaire.

Louis Blondel

LA CHAUX-DE-FONDS ET BELLELAY

En vertu de l'adage «une fois n'est pas coutume», les Neuchâtelois peuvent fournir quelques détails sur l'histoire de la dispersion des trésors d'art enlevés à l'abbaye de Bellelay, dans l'ancien évêché de Bâle. Qu'on en juge par la transcription de la pièce suivante, du 27 avril 1798.

«*Copie pour enrégistrer*: Ce jourd'hui huit floréal, an 6 de la République, au lieu de Bellelay, par devant moi Joseph Favrot, receveur provisoire au bureau de Courtelary préposé à la vente du mobilier national à la ci devant abaye de Bellelay, déclare qu'il a été adjudgé au citoyen Moïse Perret G(enti)l de la Chaux de F(ond)s:

- | | |
|--|-------------|
| 1. Les boisages qui entourent la grande autel du cœur, les bandes à forme dans le cœur, les armoires qui sont derrière les bancs de la nef et des confessionnaux pour le prix et somme, compris les fausses portes | L. 102.-.- |
| 2. La chaire ouvragée en bois avec escalier et son couronnement pour le prix de cy | 102.-.- |
| 3. La petite orgue au dessus du cœur, avec tous ses attributs pour le prix de cy | 635.-.- |
| 4. Un horloge avec ses poids et attributssitué à la tour du côté de midi pour le prix de | 425.-.- |
| Total | L. 1264.-.- |

Je dis la somme de douze cent soixante quatre livres qu'ils ont payé le présent jour dont quittance

Le receveur provisoire
signé: Favrot.»

L'acheteur mentionné, Moïse Perret-Gentil, n'est autre que l'auteur des plans et le maître d'œuvre du grand temple ovale de La Chaux-de-Fonds. Il agissait probablement pour la commune et le comité des orgues. Le temple incendié avec la majeure partie de la localité, en 1794, venait d'être rebâti avec la plus grande simplicité qui n'excluait pas la qualité des proportions et de l'impressionnante charpente. La chaire et l'orgue de l'abbaye sécularisée vinrent à point compléter l'aménagement intérieur. Perte irréparable cette fois-ci, tous deux disparurent lors d'un nouveau sinistre, le 16 juillet 1919. L'horloge, maintes fois réparée, avait dû être remplacée en 1860 déjà. Ainsi, nous ne pouvons plus que déplorer cette diminution d'un patrimoine artistique commun aux Neuchâtelois et aux Jurassiens, au moment où Bellelay va ressortir de l'effacement consécutif à la «nationalisation» par l'occupant français, dès la fin du XVIII^e siècle.

J. Courvoisier